



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Emploi et activité

Question écrite n° 10338

#### Texte de la question

M Ladislas Poniatowski attire l'attention de M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire sur les risques de voir progressivement la totalité de l'industrie papetière française être contrôlée par des entreprises et des groupes étrangers. Il s'inquiète plus particulièrement de la dernière OPA présentée aux pouvoirs publics français par le groupe américain International Paper sur Aussedat Rey. Il souhaiterait savoir si, à la suite de cette offre, les ministères des finances et de l'industrie ont consulté les entreprises françaises afin d'examiner une éventuelle solution de reprise plus « nationale ». Les gouvernements français successifs ont injecté ces dix dernières années près de 5 milliards de francs dans notre industrie du papier. Il serait dommage que toutes ces aides à l'investissement profitent dans leur grande majorité à des entreprises contrôlées en définitive par des groupes étrangers. Au moment où le groupe finlandais United Paper Mills investit à Strasbourg, où le groupe norvégien NSI prévoit d'investir à Golbey, dans les Vosges, où le groupe suédois Svenska Cellulosa se prépare à investir, en association avec la Cellulose du Pin, à Tartas, dans les Landes, il demande au Gouvernement s'il ne serait pas temps de mettre un frein à une annexion définitive de l'industrie papetière française. Il s'inquiète, en outre, de voir toute l'industrie papetière européenne menacée de surcapacités. Si c'est le cas, les premières unités de production que fermeront ces groupes nordiques ou américains seront bien sûr les entreprises situées sur le sol français.

#### Texte de la réponse

Reponse. - L'industrie papetière mondiale, compte tenu en particulier du coût et de l'importance des capacités unitaires, est l'objet depuis une dizaine d'années d'un important mouvement de concentration. La France n'échappe pas à ce mouvement. En ce qui concerne la société Aussedat Rey, cette entreprise est confrontée à un défi industriel majeur sur le site de Saillat (Haute-Vienne), producteur de 140 000 tonnes de papier d'impression-écriture. Il s'agit, en effet, de moderniser à moyen terme les installations de pâte papetière et d'y intégrer une nouvelle machine à papier, soit un investissement de l'ordre de 2 milliards de francs. Après des recherches infructueuses auprès de partenaires européens, les dirigeants d'Aussedat Rey ont approuvé le plan industriel présenté par le groupe américain, premier papetier mondial, International Paper, et ont accepté la présentation d'une offre publique d'achat amicale. Avant d'autoriser cet investissement, les pouvoirs publics ont bien entendu consulté les autres entreprises françaises, en accord avec la direction d'Aussedat Rey, et ont obtenu de la société International Paper des assurances sur la réalisation du plan industriel. D'une manière générale, les investissements mentionnés par l'honorable parlementaire permettront la mise en valeur d'unités de production nationales sous-exploitées, que ce soit en termes de ressources en matières premières (bois, vieux papiers, énergie), de qualité de la main-d'œuvre, et de potentialités de marche. Ils devraient contribuer à la résorption d'un déficit commercial qui n'a cessé de se creuser depuis 1970. S'agissant du risque de surcapacités temporaires, il convient de noter qu'il s'agit en l'espèce d'une donnée de base de l'industrie papetière, à caractère hautement capitaliste et à activité cyclique. Par ailleurs, l'importance de l'engagement financier représenté par chacun des investissements en question limite de fait le risque de fermeture éventuelle. Les pouvoirs publics continueront, le cas échéant, d'examiner avec la plus grande attention les demandes

d'autorisations des investisseurs étrangers dans ce secteur d'activités, les critères de jugement retenus étant notamment le caractère stratégique des productions, la situation des marchés et les orientations des investisseurs, en matière de création d'emplois et de contribution à la valeur ajoutée nationale.

## Données clés

**Auteur :** [M. Poniatoski Ladislas](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 10338

**Rubrique :** Papier et carton

**Ministère interrogé :** industrie et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** industrie et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 mars 1989, page 1097